

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 12/05/2021

REFERENCE : MINSANTE N°2021-69

OBJET : VENTILATEURS OSIRIS : BONNE UTILISATION ET MAINTIEN OPERATIONNEL DES OSIRIS 3

Pour action ☒

Pour information ☒

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie liée à la Covid-19, l'Etat a acquis un stock de ventilateurs OSIRIS 3 de la société AIR LIQUIDE MEDICAL SYSTEMS (ALMS), dont la majeure partie a été répartie courant 2020 au sein des établissements de santé sièges de SAMU/SMUR.

Nous vous remercions de bien vouloir rappeler aux établissements concernés, l'obligation de maintenance annuelle de ces appareils et les recommandations du fabricant concernant leur bonne utilisation.

I. OSIRIS 3 : rappel des obligations de maintenance opérationnelle

En vue de garantir leur maintien opérationnel, ces appareils sont soumis à un entretien annuel obligatoire reposant sur la réalisation d'un contrôle complet tel que décrit dans le manuel de maintenance ainsi que le remplacement des différents filtres de l'appareil.

Afin de réaliser la maintenance préventive de ces ventilateurs, le ministère des solidarités et de la santé alloue en 2021 aux établissements concernés, une dotation d'un montant de 400 euros par appareil dans le cadre de la MIG O03 « Acquisition et maintenance des moyens zonaux » pour une durée de dix ans. Ce budget sera attribué de façon effective au cours du 2^{ème} semestre 2021.

La réalisation de la maintenance peut être assurée :

- Soit par ALMS, suivant les conditions tarifaires dégressives en fonction de la quantité du parc comme indiqué dans l'**annexe 1**.
- Soit par du personnel de l'établissement dûment formé et habilité par ALMS, aux conditions indiquées dans l'**annexe 1**.

II. OSIRIS 3 : recommandations de bonne utilisation par le fabricant

Il est également important de rappeler aux utilisateurs, les bonnes pratiques d'utilisation des OSIRIS 3 en particulier concernant :

- La configuration du circuit patient à usage unique ;
- Les modalités de stockage de longue durée ;

- La vérification des dates limites d'utilisation optimales (DLUO) des différents consommables du circuit patient à usage unique et la conduite à tenir.

En conséquence, nous vous invitons également à transmettre aux établissements concernés les recommandations du fabricant, en **annexe 2** du message.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre mobilisation.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Katia Julienne
Directrice Générale de l'Offre de Soins

Signé

DIFFUSION RESTREINTE

ANNEXE 1 : CONDITIONS TARIFAIRES DE LA SOCIETE AIR LIQUIDE HEALTHCARE POUR LA MAINTENANCE DES OSIRIS 3

<u>Type de prestation</u>	<u>Tarif 2021 par dispositif (HT)</u>
Maintenance pour un parc inférieur à 20 OSIRIS	350 euros/an
Maintenance pour un parc de 20 à 200 OSIRIS	298 euros/an
Maintenance pour un parc supérieur de 200 OSIRIS	280 euros/an
Maintenance pour un parc supérieur de 2000 OSIRIS	252 euros/an
Certification d'un technicien pour 3 ans (Formation : 1,5 jours de formation à Antony)	1500 euros/personne

ANNEXE 2 : RECOMMANDATIONS DU FABRICANT

- CONFIGURATION DU CIRCUIT PATIENT A USAGE UNIQUE :

Se référer à la fiche technique du fabricant en pièce-jointe.

- MODALITES DE STOCKAGE LONGUE DUREE DES OSIRIS 3 :

Si le ventilateur OSIRIS 3 doit rester inutilisé pendant une période supérieure à 1 mois, il convient de retirer la batterie et de la stocker en respectant les recommandations suivantes :

- Procéder à une charge complète de la batterie avant le stockage ;
- Recharger la batterie au moins une fois tous les 6 mois (pour une température de stockage entre +5°C et 25°C), au-delà de 25°C recharger la batterie une fois par mois;
- Veiller à stocker la batterie dans un lieu tempéré (+5°C à 25°C), la chaleur ayant pour effet d'augmenter l'autodécharge comme on peut le constater sur le tableau ci-dessous (à titre d'exemple et en considérant que l'autodécharge de la batterie n'est pas linéaire)
- Temps de charge de la batterie : 3 heures dans un lieu tempéré (+5°C à 25°C)

Température de stockage	Autodécharge de la batterie
0 °C	10 % / mois
20 °C	20 % / mois
40 °C	40 % / mois

En cas de décharge profonde, la batterie peut être réactivée en suivant la procédure suivante :

- Si la batterie s'est déchargée en étant restée branchée dans votre ventilateur OSIRIS 3, réaliser 4 à 5 cycles de charge et décharge complètes.
- Si la batterie s'est déchargée pendant le stockage (débranchée), réaliser une charge complète.

Dans tous les cas, vérifier l'autonomie de la batterie après réactivation dans les conditions de ventilation suivantes : VAC/ACMV 100% O₂, fréquence = 20 c/min, rapport I/E = 1/2 et VT = 500 ml. Vous devez obtenir une autonomie de 6 à 12 heures de fonctionnement.

Note : Lorsque la batterie est complètement déchargée, il est toujours possible de faire fonctionner votre ventilateur OSIRIS 3 en utilisant le cordon chargeur (fourni).

Informations complémentaires sur le boîtier porte-piles

Air Liquide Medical Systems a développé un bloc support de piles qui se substitue à la batterie et permet de s'affranchir des préconisations de stockage liées à la batterie (voir § précédent).

Cette solution pourra être fournie sur demande des établissements à partir de Juillet 2021 sous le code ALMS KA017148 ou intégrer dans la maintenance préventive contractualisée avec ALMS.

- RECOMMANDATIONS RELATIVES AU MAINTIEN OPERATIONNEL DU CIRCUIT PATIENT A USAGE UNIQUE

Les établissements hospitaliers sont invités à vérifier les DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale) des éléments constituant les circuits patients à usage unique et de se réapprovisionner le cas échéant, en fonction de leurs besoins sous la référence historique "Circuit Patient OSIRIS 3 Usage Unique" (x20), code article ALMS KG020400.